

ACCIDENT

survenu à l'avion immatriculé F-PQUQ

Evénement :	décrochage en montée initiale, collision avec le sol.
Cause identifiée :	prise en compte insuffisante des paramètres limitant les performances au décollage.

Conséquences et dommages :	pilote et passager décédés, aéronef détruit.
Aéronef :	avion Dyn'Aéro MCR 01, aéronef en kit, (construction amateur).
Date et heure :	lundi 6 mai 2002 à 16 h 00.
Exploitant :	club.
Lieu :	AD Montauban (82), piste 32 revêtue, 980 x 20 m, TODA : 980 m.
Nature du vol :	voyage.
Personnes à bord :	pilote + 1.
Titres et expérience :	- pilote en place gauche, 37 ans, PPL de 1991, 290 heures de vol environ, dont 46 sur type et 4 dans les trente jours précédents. - pilote en place droite, 56 ans, PPL de 2000, 150 heures de vol dont 11 sur type et 5 dans les trente jours précédents.
Conditions météorologiques :	vent 150° / 06 kt, CAVOK, température 17 °C.

Circonstances

L'avion décolle à partir de l'entrée de piste 32 pour un vol à destination d' Auch dans le cadre du "Tour de France ATL". Lors du roulement au décollage, les témoins voient l'assiette de l'avion augmenter fortement trois fois alors qu'il est encore au sol. Le sabot arrière frotte la piste à trois reprises. L'avion décolle après six cents mètres de course mais ne parvient à prendre que quelques mètres de hauteur. Après avoir volé six cents mètres environ il décroche avec une légère inclinaison à droite et heurte un bosquet d'arbres. Il termine sa course dans un jardin et prend feu.

L'examen de l'épave montre que le moteur délivrait de la puissance et que l'hélice bipale à pas variable électrique était calée sur "plein petit pas". Les volets hypersustentateurs étaient rentrés.

Le calcul de masse indique que l'avion était à la limite de la masse maximale.

(suite page suivante)

La masse, la composante de vent arrière ainsi que de la position des volets hypersustentateurs ont considérablement diminué les performances au décollage de l'avion. Les pilotes ont, vraisemblablement, à plusieurs reprises, essayé de décoller.

Lorsque le décollage est intervenu, la traînée induite par l'incidence trop importante n'a pas permis à l'avion d'accélérer. Il a alors volé au second régime jusqu'au décrochage.

Il est probable que les pilotes aient affiché une forte assiette à cabrer afin "d'effacer visuellement" la haie d'arbres qui se situe au delà de l'extrémité de piste.

Au mois de juin 2001 un autre MCR 01 a percuté le sol après un décrochage en montée initiale. Le rapport du BEA a conclu à un oubli de sortie des volets avant le décollage.

